

## **Comité exécutif**

### **Projet de compte-rendu**

Jeudi 30 janvier 2020

16h00-17h40

Avenue de Cortenberg 168,  
1000 Bruxelles

**Mot de bienvenue du président, Guus Pastoor**

**Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion (03/09/19) : adoptés**

**Vice-présidence de l'Assemblée générale et du Comité exécutif du MAC**

- **Présentation des candidats**
- **Vote pour élire le Vice-président du MAC (2019-2020)**

Le Comité exécutif a reconduit, par consensus, Sean O'Donoghue et Christine Absil aux postes de vice-président(e)s du MAC.

**Approbation de nouveaux membres à l'Assemblée générale**

- **Organisation de producteurs de la Fédération suédoise des pélagiques (SPFPO)**

Le Comité exécutif approuve, par consensus, l'Organisation de producteurs de la Fédération suédoise des pélagiques (SPFPO) comme nouveau membre du MAC.

**Projet H2020 : « Un cadre européen commun pour harmoniser les procédures de surveillance et d'évaluation de la pollution plastique » (NIVA)**

- **Présentation par Bavo de Witte (ILVO)**

Cliquer [ici](#) pour accéder à la présentation.

Bavo de Witte (ILVO) présente le consortium EUROqCHARM, mené par NIVA, dans le cadre de l'appel H2020-CE-SC5-29-2020 : un cadre européen commun visant à harmoniser les procédures de surveillance et d'évaluation de la pollution plastique. M. De Witte invite le MAC à participer au réseau des parties prenantes, qui aurait besoin d'environ deux participants.



Le Président demande si des connaissances spécifiques sont nécessaires.

Bavo de Witte (ILVO) répond que le consortium manque de données sur les produits de la mer, mais que les représentants du MAC ne doivent pas nécessairement être des experts en matière d'analyse.

L'AEPM aimerait savoir si le projet va examiner les méthodes de référence de mesure des microplastiques dans les produits de la mer ou dans l'ensemble des denrées alimentaires. Il aimerait connaître le montant de financement du projet. Il suggère qu'il serait plus utile de chercher des solutions pour réduire la contamination.

Bavo de Witte (ILVO) explique que le projet couvrirait la biote et les produits de la mer. Les protocoles utilisés pour les produits de la mer ne sont pas uniquement réservés aux produits de mer. Des protocoles normalisés peuvent être utilisés de façon plus large. La priorité porte sur l'environnement marin, qui comprend donc les produits de la mer, l'eau et les sédiments. Le budget total du projet s'élève à 2 millions d'euros. Le projet se concentre sur la perspective analytique et la mesure. Il existe de nombreux projets de recherche qui portent sur la diminution de la pollution plastique, des travaux de recherche sont nécessaires dans ces deux domaines.

L'AEPM aimerait savoir pourquoi le projet ne se concentre pas sur la question des eaux urbaines résiduaires, au lieu des aliments.

Bavo de Witte (ILVO) explique que l'UE lance un appel à l'harmonisation, afin de déterminer la situation des microplastiques présents dans l'environnement.

Visned aimerait savoir s'il existe une coordination entre les différents scientifiques qui travaillent à l'élaboration de ces protocoles.

Bavo de Witte (ILVO) explique qu'il existe différents protocoles développés par plusieurs groupes. L'UE demande plus d'harmonisation. Il y a deux propositions d'harmonisation dans le cadre de cet appel. Le projet comprend 15 partenaires. En ce qui concerne les laboratoires, il y a 50 partenaires impliqués.

Le COPA COGECA souhaite savoir si le projet compte des partenaires italiens. Il propose de fournir des coordonnées de contact concernant les projets en cours dans la mer Adriatique.

VisNed aimerait savoir si les microplastiques sont considérés comme des déchets marins. Le secteur étudie actuellement des moyens de réduire le nombre de déchets. Ils aimeraient savoir si la Commission européenne a demandé à couvrir les microplastiques dans l'indicateur de la DCMM relatif aux déchets.





Market Advisory Council

Bavo de Witte (ILVO) explique que l'appel vise à obtenir des protocoles standardisés pour les macro, les micro et les nanoplastiques. Le degré de standardisation est beaucoup plus élevé pour les macroplastiques.

VisNed n'est pas d'accord avec l'existence de bons indicateurs pour les déchets plastiques présents sur la plage, car ceux-ci sont comptabilisés par nombre d'articles et non par kilogramme.

L'AEOP aimerait savoir quel sera le rôle des parties prenantes du réseau.

Bavo de Witte (ILVO) explique qu'il y aura plusieurs webinaires et une réunion finale à Bruxelles. Le réseau des parties prenantes recevra les résultats du projet. Il lui sera demandé de donner son avis environ deux fois par an. Le réseau devra diffuser les résultats du projet par le biais de ses différents réseaux et des réseaux sociaux.

Le Président souligne que le projet est en lien avec l'atelier du MAC sur les plastiques. Le Président estime que bon nombre de membres pourraient potentiellement y contribuer et en diffuser les résultats.

L'AEPM déclare que, si le projet vise à créer des méthodes standardisées pour étudier la présence de microplastiques, ils ne sont pas sûrs que le MAC puisse y contribuer, car ce serait assez technique.

EuroCommerce estime que la participation à un projet de recherche serait trop en décalage par rapport à la mission générale du MAC.

Le Président propose d'informer le CCA de ce projet. De son côté, le Secrétariat consultera les membres du secteur de l'aquaculture afin de déterminer s'il existe un intérêt suffisant pour rejoindre le réseau des parties prenantes, ainsi que des experts pour participer aux réunions du projet. Une réponse sera envoyée par écrit.

### **Relations avec les autres Conseils consultatifs**

- **Échange de vues**

Le Comité exécutif est d'accord pour reporter ce point de l'ordre du jour.

### **Relations des détaillants avec le Conseil consultatif pour les marchés (MAC)**

- **Échange de vues**





Le Président explique qu'il a reçu un courrier mentionnant la possibilité qu'EuroCommerce quitte le MAC en raison du manque de capacités.

EuroCommerce explique qu'il est assez difficile, sur le plan interne, de consacrer suffisamment de temps à la participation aux réunions des Groupes de travail et du Comité exécutif. EuroCommerce a participé à une réunion avec plusieurs membres actifs du MAC, qui a permis de souligner à quel point il était important que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement soit représentée au sein du MAC. EuroCommerce est sensible à ce message fort et décide de poursuivre sa participation au MAC.

EuroCommerce estime qu'il faudrait à nouveau essayer de convaincre le BEUC de rejoindre le MAC. Il explique que le nombre d'observatoires de la Commission sur l'agriculture est en augmentation, ce qui rend difficile l'affectation de personnes dévouées aux différentes chaînes d'approvisionnement. EuroCommerce est favorable à l'intégration des processus. Ils considèrent que, dans le cadre du processus décisionnel du MAC, il devrait être plus facile de déterminer lorsque leur décision est nécessaire. Lors de la prochaine réunion du Comité alimentaire d'EuroCommerce, ils tenteront de désigner un expert dédié.

Le Président le remercie pour cet effort, tout en reconnaissant que le fait d'être un organe consultatif de la Commission européenne implique un niveau important de bureaucratie. Le MAC devrait voir quels marchés il analyse, car de nombreuses demandes de la Commission portent sur le début de la chaîne de valeur. Le MAC devrait peut-être se pencher sur un plus grand nombre d'éléments liés à la fin de la chaîne de valeur, comme l'étiquetage nutritionnel, l'information des consommateurs et l'étiquetage des produits végétariens. L'élaboration du programme de travail est l'occasion de déterminer les sujets pour l'année suivante. Le président invite EuroCommerce à signaler ses centres d'intérêt, afin qu'ils soient pris en compte dans les ordres du jour des réunions et dans le programme de travail.

L'AIPCE-CEP souligne que l'échange de vues avec le directeur général faisant fonction de la DG MARE a montré un changement d'orientation vers le consommateur. Ils expriment leur satisfaction quant à la présence d'EuroCommerce au sein du MAC.

MSC souligne qu'il existe plusieurs sujets qui sont pertinents pour les parties prenantes en bout de chaîne. Ceux-ci doivent être repris dans le prochain programme de travail.

Good Fish Foundation souligne que son organisation travaille en étroite collaboration avec les consommateurs et est en contact avec le membre néerlandais du BEUC. Ils expliquent qu'il est assez difficile pour les organisations de consommateurs d'être présentes dans les CC.



## Séminaire-déjeuner MAC et CCA au Parlement européen

- **Compte-rendu**

Cliquer [ici](#) pour accéder au rapport du séminaire.

Le Secrétaire général fait un compte-rendu du séminaire-déjeuner.

- **Résultats**

Le Secrétaire général souligne, comme résultat principal, la demande faite par l'eurodéputé Van Dalen au Secrétariat de la Commission PECH du PE d'inclure à l'ordre du jour de la prochaine réunion des coordinateurs de la commission PECH du PE, la mise en place d'un système de liaison entre certains eurodéputés membres de la commission PECH et les conseils consultatifs. Lors de la réunion des coordinateurs de la commission PECH du 3 décembre, M. Van Dalen a renouvelé cette demande. Le secrétariat de la Commission PECH a été chargé de faire circuler une liste des CC et de leurs réunions et les députés européens ont été invités à manifester leur intérêt. La liste des CC a été distribuée lors de leur réunion du 21 janvier, mais la manifestation d'intérêt a été reportée à la prochaine réunion.

### Représentation extérieure du MAC- Compte-rendu

- **Atelier de la DG MARE sur la traçabilité dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture (10 octobre 2019)**

Cliquer [ici](#) pour accéder au rapport de l'atelier.

Le Secrétaire général fait un compte-rendu de l'atelier. À la demande de la DG MARE, le Secrétaire général était le rapporteur de la session 2 de l'atelier. La DG MARE avait convié les CC avec un maximum de 5 représentants chacun. En raison du grand intérêt manifesté par les membres du MAC, le Secrétariat a contacté d'autres secrétariats de CC pour s'enquérir de leurs sièges inutilisés et a pu ainsi obtenir davantage de sièges.

Le MAC était représenté par : Pierre Commère (ADEPALE), Andrew Kuyk (AIPCE), Giorgio Rimoldi (ANCIT), Asmaa Rabea (EuroCommerce), Mark Zeller (EuroCommerce), Jens Høj Mathiesen (Danish Seafood Association), Georg Werner (Fondation pour la justice environnementale), Christine Absil (Good Fish Foundation), Guus Pastoor (AIPCE), Sean O'Donoghue (KFO), Claudia Orlandini (LIFE), Janne Posti (MSC), Natalie Hunter (MSC), Dana Miller (OCEANA), Pim Visser (Visned), Alexandre Cornet (WWF), Antonia Leroy (WWF), Selim Azzi (WWF), Katrin Poulsen (WWF), et Karim Ben Romdhane (WWF). Les membres n'ont pas fait d'interventions au nom du MAC.



- **Réunion du Conseil consultatif de l'AECF (21 octobre 2019)**

Cliquer [ici](#) pour accéder aux conclusions de la réunion.

Daniel Voces (Europêche) explique que, lors de la réunion du conseil consultatif de l'AECF concernant l'obligation de débarquement, il a informé l'AECF que le MAC avait convenu qu'il était nécessaire de disposer de plus d'informations sur les répercussions de l'obligation de débarquement sur le marché. M. Voces a également évoqué les préoccupations exprimées par les ONG concernant la mauvaise application de l'obligation de débarquement, les préoccupations en matière de réputation des détaillants et les difficultés rencontrées par les organisations de producteurs. Concernant la recommandation sur les normes de commercialisation des produits transformés, M. Voces a informé l'AECF des opinions majoritaires et minoritaires. M. Voces a présenté l'avis du MAC sur les conditions de concurrence équitables. En ce qui concerne le FEAMP, il a fait référence à la réponse de la Commission sur le contrôle et l'application de la législation, ainsi qu'à l'accord selon lequel un financement devrait être fourni pour le nouveau système électronique.

- **Réunion inter-CC (9 novembre 2019)**

Cliquer [ici](#) pour accéder aux notes du Secrétariat pour cette réunion.

Le Président fait un rapide compte-rendu de la réunion.

- **Réunions MIAC et MIACO du CIEM (15-17 janvier 2020)**

Le Secrétaire général fait un bref compte-rendu des réunions, en précisant qu'elles étaient très centrées sur les sciences halieutiques et ne concernaient donc pas directement les principaux domaines d'action du MAC. Aucune déclaration n'a été faite au nom du MAC pendant les réunions. Ce fut néanmoins une bonne occasion de promouvoir le MAC et de rencontrer les acteurs de la pêche et de l'aquaculture.

## Points divers

- **Relations entre les FG, les GT et le ComEx**

Europêche, en référence à son intervention lors de la réunion du GT3 du 30 janvier, rappelle que le Focus group sur l'information des consommateurs a débuté ses travaux il y a plusieurs mois. Europêche fait valoir que, lors des premières réunions, Matthias Keller a signé en tant que représentant du Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V. et plus tard au nom de l'AIPCE. Lors de la dernière réunion du FG, Europêche avait demandé spécifiquement à M. Keller s'il exprimait le point de vue de tous les transformateurs et négociants de produits de la mer représentés par l'AIPCE-CEP et M. Keller a répondu par l'affirmative. Europêche précise que, lors







Market Advisory Council

de la dernière réunion du FG, les membres avaient convenu d'un texte de compromis. Par conséquent, il était contre-productif qu'un autre membre de l'AIPCE-CEP s'oppose complètement au texte de compromis au niveau du GT. Europêche explique qu'ils ne s'opposent pas à la négociation, mais que le fait de parvenir à des compromis multiples ne fait que retarder le processus. Ils demandent au Président, en tant que président de l'AIPCE-CEP, de s'assurer que les représentants de son organisation représentent les points de vue de l'AIPCE-CEP. Europêche reconnaît que le GT peut revoir le projet de texte et que le FG ne prend pas de décisions finales. En tant que tel, il est ouvert aux commentaires d'autres organisations, mais s'oppose aux demandes de changements importants faites par des organisations qui ont déjà donné leur accord au niveau du FG.

Le Président comprend la question soulevée par Europêche, estimant qu'elle est liée à une compréhension différente du rôle des FG. Pour d'Europêche, lorsqu'un membre du FG intervient, il parle au nom d'un groupe/organisation, tandis que d'autres considèrent le FG comme un "groupe de réflexion" chargé d'élaborer des documents à discuter au niveau du GT. Le rôle du FG est de fournir un document qui servira de base aux discussions au niveau du GT. S'il existe des perceptions différentes par rapport au rôle du FG, alors le Comité exécutif se doit de traiter à nouveau cette question.

La Fondation pour la justice environnementale fait remarquer que la déclaration de M. Keller faite lors de la dernière réunion du FG, lorsqu'il s'exprimait au nom des transformateurs et des négociants de l'AIPCE-CEP, a permis au FG de parvenir à un texte de compromis. Il souligne également que les membres du groupe de travail qui s'expriment au nom d'un groupe facilitent le processus de rédaction.

VisNed estime que le MAC devrait éviter d'avoir les mêmes différends sur des questions spécifiques au niveau des FG, des GT et du Comité exécutif. VisNed précise qu'au niveau des GT, ils n'iront pas à l'encontre du travail effectué par leur propre organisation au niveau des FG. Tous les membres devraient avoir la même attitude. Sinon, ce n'est pas efficace et au contraire, c'est frustrant, conclut-il.

Le Président propose d'inclure ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité exécutif.



## Liste des participants

Représentant	Organisation
Alexandre Rodríguez (observateur)	Secrétariat du Conseil consultatif pour la pêche lointaine (LDAC)
Andrea Albertazzi	ETF
Andrew Kuyk	AIPCE-CEP
Ángeles Longa	AEPM
Anna Boulova	FRUCOM
Béatrice Gorez	CFFA-CAPE
Benoît Thomassen	FEPA
Brian O’Riordan	LIFE
Christine Absil	Good Fish Foundation
Christian Verschueren	EuroCommerce
Claudia Orlandini	LIFE
Daniel Voces de Onáindi	Europêche
Dovile Vaigauskaite	Commission européenne
Emiel Brouckaert	AEOP
Erik Bjørn Olsen	Danish Society for a Living Sea
Georg Werner	Fondation pour la justice environnementale
Guus Pastoor	AIPCE-CEP
Hans Nieuwenhuis	Marine Stewardship Council
Janne Posti	Marine Stewardship Council
Juan Manuel Trujillo Castillo	ETF
Katarina Sipic	CONXEMAR
Kathryn Stack	FEPA
Katrin Vilhelm Poulsen	WWF
Mathilde Voisin	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)







Market Advisory Council

Représentant	Organisation
Marc Eskelund	EUfishmeal
Massimo Bellavista	COPA COGECA
Pedro Reis Santos	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Pim Visser	VisNed
Rosalie Tukker	Europêche
Sean O'Donoghue	AEOP

